

**Mina SADIQUI**

Université My Ismail (EFEL-RCLLD)

**Compétences disciplinaires et enseignement du français à l'université : cas des facultés scientifiques marocaines**

Article reçu le 07.03.2020 / Modifié le 14.05.2020 / Accepté le 23.05.2020

**Résumé**

En partant du postulat qu'une « une discipline n'existe pas à travers une langue mais par des discours », et en nous basant sur une approche du discours didactique universitaire dominant, et sur les résultats d'une enquête par questionnaire, nous interrogeons l'approche de la discipline « français » dans le contexte universitaire marocain. La contribution essaye également d'esquisser des repères pour concevoir des dispositifs d'enseignement/apprentissage du français ; qui ne viseraient pas simplement à faciliter le processus d'enseignement/appropriation d'une langue vivante ; mais qui devraient surtout tisser des liens étroits entre les exigences linguistiques, disciplinaires et professionnelles en contexte universitaire.

**Mots-clés** : contexte universitaire, enseignement/apprentissage du français-dispositifs - compétences disciplinaires

**The Disciplinary skills and teaching French at University  
Case of the Moroccan scientific faculties****Abstract**

Starting from the postulate that "a discipline does not exist through a language but through discourse", and by basing ourselves on an approach of the dominant didactic academic discourse, and on the results of a survey by questionnaire, we question the approach of the "French" discipline in the Moroccan university context. The contribution also tries to sketch out benchmarks to design teaching / learning devices for French; which are not intended simply to facilitate the process of teaching / appropriating a living language; but which should above all forge close links between linguistic, disciplinary and professional requirements in a university context.

**Key words** : university context, teaching / learning French-devices -disciplinary skill

**Pour citer cet article :**

Mina SADIQUI Mina (2020). Compétences disciplinaires et enseignement du français à l'université : cas des facultés scientifiques marocaines. *Action Didactique*, [En ligne], 5, 189-202. <http://univ-bejaia.dz/pdf/ad5/Sadiqui.pdf>

**Pour citer le numéro :**

AMMOUDEN M'hand et BEKTACHE Mourad (dirs), (2020). Le français comme langue enseignée et langue d'enseignement [numéro Varia]. *Action Didactique* [En ligne], 5, juin 2020. <http://univ-bejaia.dz/pdf/ad5>.

## Introduction

L'université marocaine connaît, avec l'avènement de la réforme de 2002 de profonds changements. L'enseignement du français est généralisé dans toutes les institutions universitaires, notamment celles destinées aux filières scientifiques et techniques.

En effet, un déphasage entre le secondaire et le supérieur en matière de langue d'enseignement des disciplines scientifiques et techniques complexifie considérablement la poursuite d'études supérieures pour la plupart des étudiants. Ces derniers construisent leurs connaissances disciplinaires au cours de leur cursus scolaire en langue arabe. À l'université, le français devient la langue dominante qu'il faudrait absolument maîtriser pour accéder non seulement aux divers savoirs disciplinaires, mais aussi pour mieux se préparer aux futures situations professionnelles.

Dans ce sens, des modules spécifiques ont été intégrés dans le cursus universitaire des diverses filières. Mais ces modules semblent être uniformes. Ils ne ciblent souvent que les techniques d'expression sans prendre en considération les objectifs spécifiques d'un public très diversifié. Ils n'ont pu atteindre les objectifs escomptés de cette réforme et les résultats attestés par plusieurs instances nationales et internationales le prouvent. Il serait donc urgent, de penser à d'autres dispositifs d'enseignement du français à l'université, et dans facultés scientifiques et techniques plus précisément, de façon à ce qu'ils puissent répondre au mieux aux attentes du public cible. Il faudrait concevoir des dispositifs qui, à court terme, aideraient l'étudiant à réussir son cursus universitaire et à long terme le prépareraient à s'intégrer professionnellement.

Quels liens devrait-on alors, tisser entre l'enseignement du français, les autres disciplines dispensées et les profils de sortie envisagés pour optimiser leurs chances d'insertion professionnelle dans un marché du travail compétitif? Comment construire avec eux des dispositifs d'enseignement/apprentissage d'une langue qui tiendraient compte des besoins spécifiques en technolectes notamment, et qui, en conséquence, pourraient leur permettre de mieux mobiliser leurs diverses compétences? Nous précisons « que le technolecte n'est pas synonyme de terminologie ou de jargon. Il les contient et ne peut être réduit au seul niveau lexical. Il englobe aussi des usages discursifs, caractéristiques des textes spécialisés (. » (Messaoudi, 2010 : 134)

Nous donnerons quelques éléments de réponse, en nous basant sur une approche du discours didactique universitaire dominant, et sur les résultats d'une enquête par questionnaire que nous avons menée récemment auprès d'un certain nombre d'étudiants de la faculté des sciences et de ceux de l'Ecole Supérieure De Technologie de Meknès. Cette double approche nous a permis d'esquisser quelques repères pour concevoir autrement l'enseignement du français dans ces institutions universitaires spécifiques.

Nous essayerons enfin d'esquisser des repères pour concevoir des dispositifs d'enseignement/apprentissage du français; qui ne viseraient pas simplement à faciliter le processus d'enseignement/appropriation du français; mais qui devraient surtout tisser des liens étroits entre les exigences linguistiques, disciplinaires et professionnelles et qui mettraient en place des parcours explicitant qu'«une discipline n'existe pas à travers une langue, mais par des discours» ((Bertrand et al, 2008 : 42).

## **1. Le français à l'université marocaine**

### **1.1 Le français dans le système éducatif marocain**

Pour approcher le contexte de l'enseignement du français à l'université au Maroc, il faudrait donner un aperçu sur la situation de la langue française dans le système linguistique et le système éducatif du royaume. L'implantation de la langue française au Maroc est étroitement liée à la colonisation. Elle y est présente depuis 1907. Depuis l'indépendance, la langue arabe standard est la langue unique disposant d'un statut officiel en corrélation étroite avec l'Islam. «La langue et la religion sont indissociables et ne peuvent être perçues que dans cette perspective» (Bras, 2004 : 533). La dernière constitution confère ce même statut à la langue amazighe. Ce sont les langues "bénéficiant(es) d'un statut de droit." (Messaoud, 2013 : 112)

Officiellement donc, "l'usage du français n'est mentionné dans aucune des constitutions (...) Cependant, cette situation ne confirme pas ce qui est dans l'usage" (Bianchini, 2007). Il relèverait du « statut de fait » (Messaoudi, 2013).

En effet comme le souligne Mabrou (2016) :

Sa présence est assez significative dans le tissu socioéducatif et économique du pays: langue enseignée et d'enseignement (matières scientifiques et techniques...), langue d'administration à côté de l'arabe, langue de diffusion des biens culturels (littérature marocaine d'expression française, films, chansons...), langue des médias (presse écrite, audiovisuelle et électronique), langue de l'espace public (enseignes, panneaux de publicité/de signalisation routière...)

En fait et en relation plus particulièrement avec le système éducatif, Les programmes actuels prévoient un enseignement obligatoire du français, depuis la 2ème année de l'école fondamentale. L'enseignement/apprentissage du français intègre le système éducatif en même temps que la langue arabe et de nombreuses années avant les autres langues étrangères vu que « l'enseignement de la seconde langue étrangère sera introduit dès la cinquième année de l'école primaire, en centrant durant cette année, sur la familiarisation orale et phonétique » (MEN, 2011). En plus, toutes les matières scientifiques et techniques étaient dispensées en français jusqu'au début des années 80. La politique d'arabisation qui a été menée, entre 1981 et 1986 a fait que l'ensemble des disciplines, de la première année de l'école fondamentale jusqu'au baccalauréat, sont enseignées en arabe. Cette arabisation n'a cependant pas affecté l'enseignement supérieur. À l'exception de certaines disciplines des sciences humaines et sociales, tous les enseignements sont dispensés dans toutes les facultés du royaume en français. Cette langue est également la seule langue d'usage et d'enseignement dans l'ensemble des écoles professionnelles post baccalauréat (sciences de l'ingénieur, économie commerce etc.).

Une réforme du système éducatif s'est alors avérée indispensable. À la fin du 20ème siècle, en 1999 exactement, une ambitieuse réforme de l'éducation, basée sur un large consensus et appuyée au plus haut niveau de l'État, a abouti à l'adoption d'une Charte nationale de l'éducation et de la formation (CNEF) qui fixe quatre orientations majeures concernant la question des langues :

- « · La nécessité de renforcer la langue arabe ;
- L'encouragement de la maîtrise des langues étrangères ;
- La diversification des langues d'enseignement scientifique ;
- L'ouverture sur l'amazighe. » (MEN, 1999)

### **1.2 Le français à l'université : d'une langue enseignée à la langue d'enseignement**

Le système d'enseignement supérieur au Maroc a fait aussi l'objet en 2003, d'une réforme globale qui a porté sur les aspects pédagogiques et sur ceux relatifs à la gouvernance. Elle fut introduite par la loi 01-00 qui porte sur l'organisation de l'enseignement supérieur. Elle consacre et consolide l'autonomie pédagogique, administrative et financière de l'Université et place l'apprenant au centre de la réflexion. Une nouvelle architecture pédagogique LMD (3,5,8) qui s'inspire du processus de Bologne structure le système

d'enseignement supérieur et permet une refonte des programmes de formation, des contenus d'enseignement et des modalités d'évaluation.

L'objectif majeur de l'introduction de cette réforme, en plus de l'optimisation de l'efficacité du système, est d'adapter l'offre de formation à l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Pour ce qui est du français, son enseignement est généralisé dans les facultés scientifiques et techniques.

La réforme a alors prescrit l'intégration de l'enseignement des langues, surtout du français, sous l'appellation TEC « Techniques d'Expression et de Communication » au sein des Facultés des Sciences et des Ecoles Supérieures de Technologie dans le but d'améliorer l'accès aux savoirs disciplinaires. Cependant, ces modules ne ciblent souvent que les techniques d'expression sans prendre en considération les objectifs spécifiques du public. Ils n'ont pas vraiment pu atteindre les objectifs escomptés de cette réforme et les résultats attestés par plusieurs instances nationales et internationales le prouvent. Le bilan à mi-parcours de la réforme<sup>2</sup>, le premier rapport annuel de l'éducation du Conseil supérieur de l'enseignement<sup>3</sup>, le rapport mondial sur le développement humain<sup>4</sup>, tous soulignent des défaillances sérieuses quant à la maîtrise des langues et à la tendance au recul de certains indicateurs de performance. Le rapport du Ministère de 2008, tout en concevant la question des langues comme une problématique transversale du système, souligne dans ce sens que :

« L'examen de la stratégie linguistique actuelle révèle de nombreux dysfonctionnements, notamment à deux niveaux :

- Au niveau des langues d'enseignement, avec un déphasage particulièrement préjudiciable entre le secondaire et le supérieur ;
- Au niveau de l'enseignement des langues, avec une inadéquation évidente par rapport aux compétences linguistiques recherchées. » (MEN, 2008 : 64).

Il serait donc urgent, de penser à d'autres dispositifs d'enseignement du français à l'université, et dans les facultés scientifiques et techniques plus précisément, de façon à ce qu'ils puissent répondre au mieux aux attentes du public cible. Il faudrait concevoir des dispositifs qui, à court terme,

---

<sup>1</sup> Nous nous sommes référés aux modules dispensés plus particulièrement à la faculté des sciences de Meknès. Ils sont consultables sur le site de l'institution.

<sup>2</sup> Ministère de l'Éducation Nationale. 2007. *Bilan à mi-parcours de l'Éducation pour tous 2000-2007*. Rabat.

<sup>3</sup> Conseil Supérieur de l'Enseignement. 2008. *Etat et Perspectives du Système d'Éducation et de Formation*. Royaume du Maroc.

<sup>4</sup> Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD). 2007. *Rapport Mondial sur le Développement Humain 2007/2008*. Nations Unies.

aideraient l'étudiant à réussir son cursus universitaire, et à long terme le prépareraient à s'intégrer professionnellement. Se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés». (Lehman, 1993 : 116).

## **2. Le français entre savoir disciplinaire et savoir-faire universitaire**

### **2.1. Pour optimiser l'appropriation du discours didactique universitaire**

Le public universitaire doit apprendre le « français pour en faire un usage déterminé dans des contextes déterminés. » (Lehman, 1993 : 115) Il devrait apprendre non LE français, mais DU français (comme le précise Lehmann). L'enseignement dispensé devrait en principe d'abord l'aider à mieux gérer un contexte bien déterminé à savoir le contexte universitaire. Et ce qui est spécifique à ce contexte, c'est qu'il est dominé par un discours didactique spécifique : le cours magistral. Le cours de français devrait donc intervenir à ce niveau. En effet, « Chaque genre de discours a ses ressources et ses contraintes propres pour se constituer ». (Defays, 2003 : 11)

Le cours magistral est le genre et le discours didactique dominant à l'université marocaine. Plusieurs spécialistes ont insisté sur sa complexité. Il exige une grande activité de la part de l'étudiant :

« Cognitive d'abord puisqu'il s'agit avant tout de comprendre une information théorique nouvelle! Stratégique ensuite puisqu'il doit sélectionner dans l'ensemble des données fournies par l'enseignant, de façon quasi simultanée, celles dont il conservera une trace matérielle sous forme de notes! Technique enfin pour assurer une prise de notes performante grâce à des procédés de mise en page et d'abréviations efficaces » (Bouchard et al, 2005 : 191-208).

Une fois à l'université l'étudiant se trouve donc dans une situation où il subit plusieurs ruptures : linguistique, méthodologique et pédagogique (Cortier, Hachadi & Amar Sharif, 2009). À la maîtrise défailante de la langue s'ajouterait la découverte d'un genre très complexe, ce qui ne peut favoriser la réaction cognitive immédiate. En effet, la plupart des étudiants sont habitués à "une pratique d'apprentissage (.) fondée non pas prioritairement sur la prise de notes, mais sur les manuels qui accompagnent systématiquement les cours" (Mangiante et al, 2011 : 91). Pour pallier cette rupture pédagogique, il serait logique de proposer des pistes didactiques qui aideraient à maîtriser le genre nouveau qu'ils ont à comprendre.

Dans le n° 47 du « Français dans le monde », numéro dédié aux études supérieures en langue française, Parpette souligne ; concernant le cours

magistral ; que nombreux sont les étudiants français, comme francophones, qui rencontrent les mêmes problèmes cognitifs. Elle précise que « nombreux sont les enseignants qui considèrent que les étudiants français ont des difficultés de réception, de prise de notes, de compréhension d'ensemble de données » (Parpette, 2011 : 107). Elle ajoute par la suite que « l'on voit ce qui paraît être initialement un problème de compétence linguistique devenir plus largement un problème (...) de compétence académique qui concerne tout le monde » (Parpette, 2011 : 107). Cette remarque met en valeur le constat qu'une compétence de base fait défaut à tout le monde, ceux pour qui le français est langue maternelle, comme ceux pour qui il est langue étrangère.

On ne peut toutefois, proposer les mêmes solutions didactiques face à ces problèmes de réception à ces deux publics foncièrement différents. Même au sein du public FLE, il faudrait, à notre sens, faire une différence entre un étudiant francophone poursuivant ses études en France et celui qui les fait au Maroc. S'ils ont tous construit jusque-là, leurs savoirs disciplinaires en arabe, généralement ceux qui vont suivre leurs études en France ont un niveau avancé en français, B2 au moins, ce qui n'est pas le cas de la plupart de nos étudiants. Le dernier rapport du Ministère de l'Enseignement Supérieur indique que le pourcentage « des étudiants ayant le niveau B1 varie entre 7 % et 42 % selon les universités. Il était entre 5 % et 53 % en 2010 » (MEN, 2012 : 48) comment donc leur proposer les mêmes pistes didactiques ; à savoir un travail sur des extraits du cours magistral enregistrés ou encore sur la prise des notes ?

En effet, d'abord sur le plan didactique, et concernant l'enseignement des langues, pour répondre à des problèmes de compréhension orale et de manière constante on « recourt à l'écrit comme outil de travail » (Parpette, 2010 : 108). Ensuite, sur le plan méthodologique, et concernant les cours réservés à la prise de notes, nous croyions que ce choix demeurerait peu productif pour un public de FLE. Le problème est loin d'être simplement technique. Il est surtout cognitif vu qu'« une prise de notes efficace suppose une facilité et une vitesse de réception orale » (Parpette, 2010 : 112) dont ne disposent pas la majorité de nos étudiants. La prise de notes, qui devrait être l'aboutissement d'une compréhension réussie, se réduit une simple procédure de compensation face à une compréhension défailante. En plus (Carette, 2010 : 98) souligne que « l'objectif de comprendre un cours en langue étrangère est lié à l'évaluation, écrite ou orale » (Carette, 2010 : 98). Aux difficultés de réception orale rencontrées, risquent de s'ajouter celles relatives à la compréhension écrite dans le cadre des évaluations. Pour agir dans l'urgence, et n'oublions pas le problème de la massification des enseignements, pour être efficace et pragmatique, il faudrait agir, non simplement au niveau des méthodologies adoptées, mais aussi par rapport

aux supports à exploiter dans le cours de français. Il serait plus formateur de créer une cohérence et une complémentarité entre le cours de français et les cours disciplinaires.

## **2.2. Le polycopié : support didactique d'une période transitoire pour une maîtrise progressive du savoir et du savoir-faire universitaire**

Nous croyions que si l'on veut faciliter l'adaptation des étudiants marocains, à ce genre académique central, à savoir le cours magistral, et proposer des pistes didactiques ; qui aideraient à la résolution d'un certain nombre de problèmes de réception et conséquemment de production ; il faudrait proposer une entrée progressive dans la complexité de ce cours magistral. Il serait alors plus fructueux de commencer par une période d'adaptation et de formation aux études universitaires. On y exploitera des supports plus « simples » sur le plan discursif et plus accessibles, puisque fixés sur un support écrit. Nous pensons au polycopié.

Le polycopié comme le souligne Parpette est « un objet écrit équivalent thématiquement au cours complet » (Bouchard et al, 2005 : 191-208). Mais de par ces caractéristiques, il demeure un discours moins complexe et ce à tous les niveaux. D'abord sur le plan cognitif, toutes les nouvelles connaissances disciplinaires, que nos étudiants ont construites jusque-là en arabe, sont fixées par un écrit en français « L'écrit est un outil majeur d'explicitation du fait de sa permanence » (Parpette, 2010 : 108). Sur le plan stratégique, ce support est un écrit relativement neutre vu qu'il ne comporte que des données scientifiques et ne véhicule pas les autres types de discours présents dans le CM : rappels, anticipations, connivence, alertes, etc... En conséquence, l'étudiant ne se perdrait pas face au fonctionnement interdiscursif qui caractérise le cours magistral. Enfin et sur le plan méthodologique, on pourrait ainsi l'aider à s'approprier les dispositifs et les modalités de construction textuelle de certaines disciplines. Cette démarche le préparerait, d'une part à une meilleure réception/compréhension des cours magistraux et d'autre part, elle permettrait d'améliorer sa compréhension écrite des savoirs disciplinaires et donc le préparer aux évaluations finales.

Comment donc construire des dispositifs d'enseignement du français à partir de ce support spécifique ? Comment le transformer en outil permettant la construction d'un savoir et d'un savoir-faire universitaire ? Et enfin comment l'approcher de façon à autonomiser progressivement l'étudiant et l'intégrer dans le contexte universitaire et dans un futur contexte professionnel ?

Pour donner quelques éléments de réponse, nous avons essayé de mener une petite enquête auprès d'un certain nombre d'étudiants de la faculté des sciences et de l'École supérieure de technologie de Meknès. Il fallait

déterminer leurs principales difficultés face à ce support spécifique pour pouvoir délimiter les objectifs à atteindre et concevoir les repères d'un parcours d'apprentissage du français dans un contexte universitaire.

### **3. Les supports au centre d'une nouvelle méthodologie pour l'enseignement des langues dans un contexte universitaire**

#### **3.1. L'enquête**

Cette enquête que nous concevons comme un outil d'information pour l'approche théorique proposée a été menée auprès de 100 étudiants poursuivant leurs études en S1 (40) et en S2 (60), toutes filières confondues. Soulignons que nous avons été obligés de traduire en arabe certaines consignes pour aider certains étudiants à mieux réagir.

Les items du questionnaire devraient nous aider à déterminer les attentes des étudiants du cours du français en rapport avec le photocopié. Ils devraient également nous permettre d'analyser un certain nombre de problèmes de réception que les étudiants rencontrent lors de leur lecture de ce support. Ces données nous permettront d'avoir un certain nombre de repères pour concevoir un parcours d'apprentissage de la discipline « français » à l'université en nous basant sur ce support spécifique.

a. Le cours de français devrait vous aider à :

- améliorer vos compétences linguistiques 48 %
- améliorer vos connaissances disciplinaires 42 %
- vous préparer à la vie professionnelle 10 %

b. Sur quels supports préférez-vous travailler dans le cadre de votre cours du français :

- Des supports scientifiques 38 %
- Des photocopiés 62 %

c. Quand vous voulez lire un photocopié vous rencontrez :

- des problèmes relatifs à la terminologie 13 %
- des problèmes relatifs à la langue 37 %
- des problèmes relatifs à la structure du texte 26 %
- des problèmes relatifs à la lecture des graphiques (courbes, croquis, schémas...) 24 %

d. Travailler sur le photocopié avec le professeur de français pourrait impacter positivement les épreuves finales de la discipline choisie ?

Oui 68 %

Non 32 %

### 3.2. Quelques remarques

Une lecture des résultats de cette enquête permet d'abord de souligner l'intérêt manifeste des étudiants pour un travail didactique sur ce support dans le cadre des cours de français. Il y'aurait certainement une relation plus explicite entre la langue enseignée et la langue d'enseignement, entre les objectifs du cours du français à l'université et les performances disciplinaires escomptées. 68%des étudiants enquêtés croient que le cours de français peut avoir un impact positif sur son cursus disciplinaire si le support exploité est pertinent. (Pertinent dans ce contexte veut dire en relation étroite avec son cursus disciplinaire)

Les besoins exprimés par la plupart d'entre eux mettent en valeur le fait que Les objectifs des modules proposés doivent combler leurs défaillances linguistiques tout en ciblant leurs compétences disciplinaires, notamment l'initiation à la structure textuelle propre au discours scientifique disciplinaire et la lecture et l'interprétation de certaines composantes fondamentales de la plupart des photocopiés à savoir les graphiques.

### 3.3. Le photocopié, des exigences académiques aux compétences professionnelles : esquisse d'un parcours d'apprentissage

En somme, sur le plan didactique, le photocopié fixe toutes les données fondamentales de la discipline. Il esquisse les diverses modalités du raisonnement scientifique que sous-tend le savoir scientifique qu'il véhicule. Il propose également des supports visuels qui entretiennent divers rapports avec les éléments verbaux. Proposer des modules au début du premier semestre, où seraient analysé de près les composantes fondamentales de ce dispositif d'apprentissage avec l'étudiant pourrait l'aider à se familiariser avec les contenus disciplinaires en français et le préparer progressivement à la compréhension orale du cours magistral, en intégrant et de façon graduelle les multiples niveaux d'énonciation de ce genre académique complexe. Les CM sont les lieux d'imbrication de différents niveaux d'énonciation, Ces derniers n'étant pas à l'œuvre dans le photocopié, ils peuvent être préparés par son étude.

Le photocopié permet de traiter la compréhension écrite du contenu scientifique du cours. Après quoi, il est possible de passer à la CO d'extraits de CM correspondants à partir desquels on peut montrer les composantes

que le CM comporte en plus du photocopié. L'étude de ce dernier est une étape qui permet de se « débarrasser » des problèmes de compréhension du contenu pour aborder ensuite de manière plus aisée la CO du CM. Bien entendu ce genre de travail nécessite une concertation étroite entre enseignants de français et les enseignants des disciplines qui en plus devraient fournir un double effort, celui de proposer régulièrement des photocopiés, et un véritable travail de modélisation au moins pour les premiers semestres des dispositifs d'apprentissage proposés pour rendre leur analyse et leur appropriation plus accessibles.

Maîtriser le discours disciplinaire écrit avant de penser aux modalités de perception du discours dit, devrait aider à la compréhension écrite de ce genre complexe, donc mieux préparer la maîtrise de sa compréhension orale et écrite dans la discipline cible.

Une fois cette étape dépassée, et elle devrait être intensive et de courte durée, un travail d'entraînement à la prise de notes peut être envisagé en travaillant d'abord sur des documents de construction discursive monophoniques puis enfin sur des extraits de cours magistraux. Les situations d'apprentissage construites devraient intégrer et non juxtaposer les compétences linguistiques et communicatives ciblées.

Sur le plan méthodologique, le photocopié demeure « un texte lacunaire ». Il contiendrait des vides potentiels qui nécessiteraient un travail de recherche complémentaire et souvent la consultation d'autres ressources. On peut supposer que si on exploite cette dimension de ce support spécifique on pourrait cultiver chez l'étudiant l'esprit de recherche, la volonté d'affronter d'autres discours. L'étudiant apprendra ainsi, en tant que futur spécialiste, à enrichir son expérience intellectuelle, et à se situer dans un univers où les discours se confrontent les uns aux autres. Cette démarche, basée sur l'initiative personnelle, et la recherche d'une voie/voix personnelle devraient logiquement le préparer à mieux confronter et intégrer de futures situations professionnelles qui exigent de plus en plus ce genre de compétences.

## **Conclusion**

Pour repenser l'enseignement du français dans un contexte universitaire marocain et dans les facultés scientifiques et techniques plus particulièrement, il faudrait mettre en place des initiatives locales ou alors adapter finement des méthodologies globales telles le FOS ou encore le FOU. On ne peut souscrire à des standardisations de modèles destinés initialement à des publics évoluant dans des contextes différents du nôtre. Le statut et la fonction de certains supports du savoir et du savoir-faire du discours didactique universitaire, notamment le photocopié, pourraient être au centre

d'une réflexion qui devrait impliquer professeurs des disciplines et professeurs de français et au-delà de tout l'établissement universitaire qui devrait institutionnaliser ce genre d'initiative. Il est urgent de chercher à « adapter les pratiques d'enseignements des différentes disciplines de manière à faciliter la maîtrise des situations universitaires » (Parpette, 2010 : 106) et donc de « développer une réflexion avec les enseignants des disciplines non linguistiques (DNL) plutôt que de confiner le débat aux seuls enseignants des disciplines linguistiques (DL). » (Messaoudi et al, 2013 : 116)

Nous croyons que les professeurs des diverses disciplines scientifiques et techniques devraient concevoir et mettre en place de façon régulière, à partir de ce support spécifique, des dispositifs d'enseignement esquissant des parcours d'apprentissage. Les enseignants de français pourraient alors une fois ayant à leur disposition des dispositifs offrant une méthodologie claire, aider à son appropriation tout en intégrant la construction des compétences ciblées du public cible; en attendant de résoudre la question, combien épineuse, de « savoir si l'enseignement « doit être assuré par un professeur de français initié à la discipline, ou par un professeur de cette discipline initié à l'enseignement du français. »(Cuq, 2005 : 367).

### Références bibliographiques

- BRAS J.-Ph. (2004) «La langue cause nationale au Maghreb», in Trames de langues, Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb, Paris : Maisonneuve & Larose, pp.545-561.
- BERTRAND. Olivier, SCHAFFNER Isabelle(2008) Le français de spécialité : enjeux culturels et linguistiques, Editions Ecole Polytechnique.
- Cortier C., Hachadi S., Amar Sharif Z., (2009). « Les cours magistraux dans les filières scientifiques des universités algériennes : caractéristiques discursives et interactionnelles ». In Defays, J-M & Englebert, A. (dirs.). Principes et typologies des discours universitaires. Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations, Tome I, Paris : L'Harmattan, 137-150.
- CUQ, Jean Pierre, Cruca, Isabelle. (2005). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Presses Universitaires de Grenoble, coll. « Didactique(FLE) ».
- DEFAYS, Jean-Marc.2003.Principes et pratiques de la communication scientifique et technique, Editions De Boeck Université.
- MANGIANTE, Jean Marc, PARPETTE, Chantal. (2011) Le français sur objectif universitaire, Presses Universitaires de Grenoble, coll. « Didactique (FLE) ».
- LEHMAN, Denis. (1993) Objectifs spécifiques en langue étrangère : les programmes en question, Hachette.

MESSAOUDI, Leila, BENRAMDANE, Farid. (2013). Les technolectes au Maghreb : éléments de contextualisation, Publication du laboratoire Langage et société, RABAT NET.

### Revues

BIANCHINI Laure (2007) « L'usage du français au Maghreb » in Constellations francophones, Publifarum, n. 7, consulté le 24/12/2013, url : [http://publifarum.farum.it/ezone\\_articles.php?id=77](http://publifarum.farum.it/ezone_articles.php?id=77)

BOUCHARD.R. et al. (2005) « Le cours magistral et son double, le photocopié : relations et problématique de réception en L2 », Cahiers du Français Contemporain n°10, p. 191-208.

CARETTE, Emmanuelle. (2010.) « Aider les étudiants allophones à comprendre des cours universitaires : du parcours imposé vers le balisage pour randonnée en liberté », le français dans le monde, recherche et applications, N°47, p. 94-105.

MABROUR Abdelouahad, Les langues au/du Maroc : une présentation sociolinguistique. Le français à l'université, 21-01 | 2016

Mise en ligne le: 14 mars 2016, consulté le: 12 Février 2020

MESSAOUDI Leila (2010) « Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? », Revue Meta, Volume 55, numéro 1, presses de l'université de Montréal, p.127-135.

PARPETTE, Chantal (2010.) « Quelques réflexions sur des pratiques croisées entre formation linguistique et enseignement disciplinaire », Le français dans le monde, recherche et applications, N°47, p. 106-115.

### Documents officiels

Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres. (2012). Contrat de Développement de l'Université 2009-2012, Rapport d'étape 2011. Royaume du Maroc.

Conseil Supérieur de l'Enseignement. (2008). Etat et Perspectives du Système d'éducation et de Formation. Royaume du Maroc.

Ministère de l'Education Nationale. (2007). Bilan à mi-parcours de l'Education pour tous 2000-2007. Rabat.

Ministère de l'Education Nationale. Département de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique. (2005). Réforme du système éducatif : Bilan et perspectives. Rabat.

Programme des Nations Unies Pour le Développement(PNUD). (2007). Rapport Mondial sur le Développement Humain 2007/2008.Nations Unies.

Mina SADIQUI

Secrétariat Général du Gouvernement. . (2011). Constitution du Maroc. Royaume du Maroc.

Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique. (2008). Pour un nouveau souffle de la réforme de l'Éducation-Formation. Présentation du Programme NAJAH. Royaume du Maroc

Commission Spéciale Education Formation. (1999).Charte Nationale d'Education et de Formation. Royaume du Maroc.

#### **AUTEURE**

**Mina SADIQUI** est professeure agrégée, habilitée à diriger des recherches en D.L.C et formatrice de professionnel.le.s de l'éducation à l'Université My Ismail. Elle est responsable de la structure de recherche Education, Formation Et Enseignement/Apprentissage des Langues (EFEL), Laboratoire RDLLC. Responsable de la filière universitaire d'éducation « Didactique du français »

Parmi ses dernières publications : collectif, Le français au Maroc au XXIe siècle Vers de nouveaux enjeux ?, L'Harmattan (2019)

A paraître : collectif, Portrait de la professionnalisation de l'enseignement en contextes francophones (Décembre 2020).

m.sadiqui[at] umi.ac.ma